



MARC-ANDRÉ GUERTIN
C a n d i d a t à l a m a i r i e

PROGRAMME ÉLECTORAL

Des idées ancrées dans la réalité

Transition MSH, c'est un groupe de personnes aux expériences et aux intérêts diversifiés avec des savoirs complémentaires qui réfléchissent depuis longtemps à l'avenir de notre ville.

Pour nous, un changement est évident afin de construire un meilleur futur.

VALEURS

Nos valeurs définissent notre façon de prendre des décisions. Elles forment les principes démocratiques du projet Transition MSH. Elles sont non négociables.

L'écoresponsabilité

La volonté de mener nos activités dans le respect des personnes et de l'environnement.

L'inclusion

Faire preuve d'empathie en étant à l'écoute des besoins du plus grand nombre de personnes tout en valorisant leur implication à la vie démocratique municipale.

La transparence

La volonté d'informer la population sur les intentions, les façons de faire, les objectifs et les résultats de l'ensemble de l'organisation municipale.

L'imputabilité

S'acquitter de la responsabilité de gérer et de contrôler avec diligence les ressources publiques qui nous sont confiées.

Principaux engagements

Nos principaux engagements s'articulent autour de **4 orientations** :

Dynamiser la vie communautaire et l'implication citoyenne

Mettre en place de nouvelles pratiques écoresponsables

Bonifier et mettre en œuvre le plan d'urbanisme durable

Établir une gouvernance basée sur la transparence et la saine gestion des fonds publics

Chaque orientation comporte des
Engagements phares



Dynamiser la vie communautaire et l'implication citoyenne

- Implanter un bureau de projets citoyens pour vous impliquer activement dans votre milieu de vie.
- Instaurer un budget participatif afin de vous impliquer dans l'affectation d'une partie du budget municipal.
- Favoriser une réelle culture de consultation publique en amont du redéveloppement des secteurs clés et infrastructures de la ville.
- Promouvoir les saines habitudes de vie auprès de la population :
 - Rendre l'activité physique attrayante pour tous par la mixité des activités et la mise à niveau des infrastructures (piscine, terrains de jeu, complexe sportif, voies cyclables et piétonnes);
 - Favoriser une complémentarité entre les milieux sportifs, communautaires, municipaux, scolaires et de la santé;
 - Assurer une cohésion régionale des services offerts.
- Faire preuve de leadership et innover en design d'aménagement d'espaces collectifs, pour mieux habiter notre ville.
- Promouvoir la culture comme pilier de l'identité de Mont-Saint-Hilaire :
 - Développer un lieu collectif de création pour les artistes locaux;
 - Soutenir des initiatives culturelles du milieu;
 - Placer le citoyen au cœur d'une offre culturelle diversifiée.

Mettre en place de nouvelles pratiques écoresponsables

- En consultant la population, élaborer le premier plan d'action municipale pour le climat :
 - Qui dote la municipalité d'une grille d'évaluation des effets sur les changements climatiques pour chaque projet;
 - Qui permet à l'organisation municipale d'atteindre la carboneutralité d'ici 2030;
 - Qui implique la restauration d'écosystèmes par la plantation de végétaux avec un objectif de 10 000 arbres et arbustes en 4 ans.
- Développer des pratiques écoresponsables en nous inspirant d'exemples gagnants qui permettent :
 - D'outiller citoyen·ne·s et commerçant·e·s sur les bonnes pratiques;
 - De réduire les déchets et le gaspillage des ressources (eau, énergies, matières premières);
 - De favoriser l'achat local et l'économie circulaire (réduire, réutiliser/réparer, recycler et composter);
 - De prioriser l'efficacité énergétique et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles pour le chauffage et la mobilité.
- Bonifier le fonds et la politique de conservation des milieux naturels en y octroyant 15% des surplus annuels pour conserver et rendre accessibles le piémont, les corridors forestiers et les berges de la rivière.
- Bonifier et mettre en application la politique de Ville nourricière, promouvoir l'agriculture de proximité et protéger les terres agricoles :
 - En soutenant les initiatives citoyennes en agriculture urbaine;
 - En soutenant les producteurs dans la diversification agricole et la protection de la biodiversité sur le territoire.

Bonifier et mettre en œuvre le plan d'urbanisme durable

- Réviser le Plan d'urbanisme durable pour le bonifier et établir des priorités d'actions en considérant les plus récentes données scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- Adopter une Politique d'habitation qui rend compte du parc immobilier actuel et des besoins des différents ménages.
- Concentrer le développement résidentiel et commercial près des grands axes de transport collectif pour protéger les espaces naturels en évitant l'étalement urbain.
- Faciliter la mobilité active par l'aménagement d'un réseau d'infrastructures efficient et sécuritaire pour les piétons et les cyclistes, en complétant le réseau existant et par la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation.
- Diversifier l'économie locale par la création de projets d'économie sociale, afin d'axer le développement sur les besoins socio-économiques.
- Soutenir le développement de commerces de proximité, en favorisant une structure commerciale équilibrée répondant aux besoins des citoyens.

- Optimiser l'usage du parc industriel et favoriser l'établissement d'entreprises engagées dans l'économie circulaire.
- Rendre publique l'étude paysagère qui a été réalisée il y a quelques années et donner suite à ses recommandations.
- Mener à terme la politique patrimoniale et faciliter sa mise œuvre par un budget de restauration et de l'accompagnement pour les propriétaires de biens patrimoniaux.
- Rénover l'école Sacré-Coeur et lui donner une vocation qui lui correspond.

Établir une gouvernance basée sur la transparence et la saine gestion des fonds publics

- Ajuster le taux de taxation en fonction de l'augmentation de la valeur foncière pour limiter à l'indice du coût de la vie (IPC) l'augmentation des taxes foncières.
- Exercer un suivi rigoureux des dépenses municipales, des emprunts et de l'octroi de contrats.
- Utiliser des processus factuels pour prioriser les projets du plan triennal des investissements (PTI), par exemple : réfection des rues, sécurisation des intersections, aménagement des espaces publics.
- Doter la Ville d'une planification stratégique rigoureuse et rendre compte annuellement de l'avancement des plans et politiques.
- Mieux expliquer les avis publics, les règlements et les décisions du conseil municipal.

Il est temps d'envisager l'avenir avec optimisme et de participer toutes et tous ensemble à la prospérité de notre société.

